



# PEINTURE MAGNÉTIQUE

## BÂTIMENT & DÉCORATION

### DÉFINITION :

La Peinture Magnétique BIOROX® est une sous-couche permettant de créer des surfaces d'affichage sur tout support, sans adhésif ni punaise.

### MODE D'EMPLOI :

Prêt à l'emploi.

Bien remuer avant emploi.

La mise en œuvre devra se faire conformément au DTU 59.1. Les supports devront être lisses, propres, sains et secs.

Les supports neufs seront imprimés avec le produit adéquat. Les anciennes peintures seront légèrement poncées pour assurer une bonne adhérence. Appliquer en 2 ou 3 couches à 4 heures d'intervalle. Vérifier la force d'attraction magnétique. Brosse et rouleau : Sans dilution. Privilégier des rouleaux à poils fins afin de d'optimiser les propriétés magnétiques du produit. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30°C.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Sec au toucher : 1 H.

Recouvrable : 4H.

Séchage définitif : 24H.

Extrait sec : En poids : 82 %. En volume : 53 %.

### CONDITIONNEMENTS :

500 ML.

### COMPOSITION :

Copolymère acrylique, dioxyde de fer et de titane.

### DESTINATION :

En intérieur sur tous supports préalablement apprêté.

### RENDEMENT :

Rendement : 1L pour 3m<sup>2</sup>

### STOCKAGE :

Se conserve deux ans dans son emballage d'origine fermé hermétiquement à l'abri de la chaleur, du soleil et du gel.

Nettoyage des outils à l'eau claire.

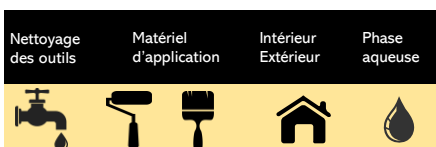
### PRÉCAUTIONS D'USAGE :

Un essai préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités support / produit. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les informations qui y figurent sont fondées sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Un produit de la gamme

# Biorox®

L'utilisation du préfixe BIO de la marque BIOROX® renvoie à la quantité de matières premières d'origine biosourcée intervenant dans la fabrication du produit. Il est donc nécessaire, afin de se faire une idée précise de la quantité de ce type de matières premières, de se référer à la rubrique « COMPOSITION » du produit.



PRODIROX-FRANCE SAS

Au capital de 160 000€. - R.C.S : 399 787 274 - N°TVA : FR96 399 787 274

Siège : 1 Rue des Vieilles Vignes - ZAC DE SERRES - 31410 Capens - Tél : 05 61 87 37 48

www.prodirox.com